



Communiqué de presse

Saint-Bonnet-de-Mure, le 18 février 2025 – 18h

Très large soutien des créanciers et actionnaires d'Hopeum 11 classes de parties affectées sur 13 ont voté en faveur du plan de redressement

Saint-Bonnet-de-Mure, le 18 février 2025 à 18h – HOPIUM (FR0014000U63 – ALHPI), la cleantech qui vise à décarboner les transports lourds, annonce qu'elle a reçu un soutien massif de la part de ses créanciers et de ses actionnaires concernant son plan de redressement proposé le 17 janvier 2025¹.

Les votes des créanciers et actionnaires, répartis en 13 classes de parties affectées, se sont déroulés du 3 au 17 février inclus. Le résultat des votes fait ressortir une forte mobilisation des créanciers et actionnaires d'Hopeum qui se sont quasiment tous prononcés en faveur du plan, notamment les classes prioritaires regroupant les créanciers publics de la Société. Seules la classe n°7, relative aux dettes financières, et la classe n°12, relative aux compte-courant associés, n'ont pas voté en faveur du plan.

Ce résultat remarquable démontre la qualité du plan de redressement proposé par Hopium et la volonté de l'ensemble des créanciers et actionnaires de soutenir la Société dans ses développements futurs.

Stéphane Rabatel, PDG d'Hopeum, a déclaré : "Ce soutien significatif de nos créanciers et actionnaires est un signal fort pour l'avenir de Hopium. Il témoigne de la confiance placée dans notre vision et nos capacités à mener ce projet avec ambition et responsabilité. Nous avons franchi une étape essentielle, mais le chemin continue, avec de nombreux défis à relever. Grâce à cette mobilisation exceptionnelle, nous abordons la suite avec détermination et engagement, convaincus que l'innovation et la persévérance nous permettront de bâtir un acteur clé de la mobilité hydrogène pour les transports lourds. Je tiens à remercier sincèrement tous nos créanciers et actionnaires pour leur confiance ainsi que tous ceux qui nous accompagnent dans cette aventure et continuerons à œuvrer pour concrétiser cette ambition collective."

Forte de ce résultat très encourageant, Hopium présentera son plan de redressement au Tribunal des activités économiques de Paris lors d'une audience d'examen prévue le 27 février 2025. Hopium communiquera la décision du Tribunal dès que le délibéré sera rendu, ce qui intervient habituellement dans les quinze jours suivant l'audience.

À propos de Hopium :

Hopium est un fournisseur de solutions complètes de motorisation électrique à pile à combustible hydrogène pour les transports lourds. Engagée dans la recherche d'une alternative bas carbone et performante pour les transports lourds, Hopium vise à transformer le secteur grâce à la commercialisation début 2025 d'une gamme de solutions modulaires d'une puissance de 100 kW à 400 kW.

¹ Communiqué de presse du 17 janvier 2025



ISIN : FR0014000U63 - Mnémonique : ALHPI
www.hopium.com
Suivez-nous sur [Instagram](#), [LinkedIn](#), [X \(ex Twitter\)](#)
Retrouvez tous les épisodes de la mini-série "[We are Hopium](#)" sur les réseaux d'Hopium.

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

Contact :

Relations investisseurs/Presse

S.Kennis et J. Gacoin
hopium@aelium.fr

Tableau – Synthèse des résultats du vote des classes de parties affectées sur la proposition de plan de redressement diffusée le 17 janvier 2025

Classe	Nom de la classe de parties affectées	Montant total retenu des créances	Taux de participation	Vote POUR
1	Créances fiscales et sociales privilégiées non rémissibles	1 336 054,93€	100 %	100 %
2	Créances fiscales et sociales privilégiées rémissibles	2 602 949,90 €	100 %	100 %
3	Propriété intellectuelle	335 513,55 €	100 %	100 %
4	Bailleurs	256 821,59 €	100 %	100 %
5	Créances fiscales et sociales chirographaires non rémissibles	496 769,62 €	100 %	100 %
6	Créances fiscales et sociales chirographaires rémissibles	2 203 870,85 €	98,03 %	100 %
7	Dettes financières	3 005 661,94 €	100 %	0 %
8	Stratégique hydrogène	1 305 396,11 €	79,48 %	89,24 %
9	Non stratégique	7 768 165,75 €	40,85 %	86,92 %
10	Contentieux en cours / renvoi	1 185 625,00 €	60,21 %	100 %
11	Créances de dommages & intérêts	1 662 380,08 €	100 %	82,26 %
12	Compte-courant d'actionnaire	5 690 800,00€	80,85 %	0 %
13	Détenteurs de capital		11,60 %	99,99 %